

Éléments de contexte

Le tuteur est le responsable direct de l'apprenti qu'il accompagne. Il sera également son référent tout au long de son parcours de formation. Il est chargé de l'accueillir, le guider et lui transmettre des savoirs, savoir-faire, savoir-être et des connaissances nécessaires à l'apprentissage d'un métier et la réussite d'un diplôme inhérent à ce métier. Il assure un lien avec le centre de formation d'apprentis et les services RH internes à la structure.

Désigner un tuteur et l'accompagner dans la réussite de sa mission est essentiel pour assurer la réussite de la formation de l'alternant.

Cette nécessité d'accompagner le tuteur peut s'avérer d'autant plus nécessaire si l'apprenti est en situation de handicap, qu'il ait besoin d'un accompagnement spécifique, que son environnement de travail nécessite un aménagement...

Dans la formation proposée, nous aborderons le rôle du tuteur mais également les notions relatives à l'accompagnement des personnes en situation de handicap en milieu professionnel.

Publics

Les tuteurs d'apprentis en situation de handicap

Prérequis

Avoir été nommé tuteur·trice d'un apprenti en situation de handicap

Nombre de participants

Jusqu'à 12

Durée

2 journées et demi ▶ 17h30

Lieu et dates

En présentiel dans nos locaux :
24 Rue Aristide Bergès,
73000, Chambéry

Se référer à [notre site](#) pour les dates des prochaines sessions

Tarif : 1 300€

La formation peut avoir lieu en INTRA ▶ [Nous contacter](#)

Votre contact et Référent accessibilité

Amandine VEROT
06 81 05 27 00
averot@agir-h.org

Objectifs

- Comprendre le contexte et le cadre légal l'apprentissage
- Avoir des connaissances générales sur le handicap, ses conséquences en emploi et identifier des solutions (moyens de compensations)
- Prendre conscience des représentations sur le handicap et amener le collectif de travail à les dépasser
- Bien appréhender son rôle en tant que tuteur d'apprentis en situation de handicap
- Adopter la bonne posture d'accompagnant
- Savoir transmettre ses savoirs, évaluer les acquis de l'apprenti et ajuster ses méthodes pédagogiques
- Identifier les différents acteurs de l'apprentissage internes, externes et les outils mobilisables

Programme et contenu

1^{ère} journée :

- Le contexte, les acteurs et le cadre légal de l'apprentissage
- Identification partagée du rôle et des missions d'un tuteur d'apprentis
- Handicap au travail : Les fondamentaux
 - Les typologies de handicap et les conséquences en emploi
 - Les moyens de compensation
 - La notion de « situation » de handicap
 - Les représentations et préjugés
- Elaboration d'un parcours individualisé d'intégration de l'apprenti
- La communication avec le collectif de travail

2^{ème} journée :

- Les méthodes pédagogiques pour transmettre ses connaissances, ses savoir-être, ses savoir-faire,
- La posture à adopter par le tuteur
- Compilation et élaboration d'outils d'accompagnement : bilans et évaluations du travail, gestion de l'erreur, analyse des écarts entre attendu et réalisé...
- Les différents acteurs de l'apprentissage, les ressources internes et externes

3^{ème} demi-journée :

La 3^{ème} demi-journée a lieu a minima 2 mois après les deux premières et permet d'échanger sur la mise en pratique des acquis en formation.

- Échanges de pratiques sur les différentes situations rencontrées
- Propositions collectives d'ajustement de l'accompagnement
- Adaptation/amélioration des outils d'accompagnement

Livrables

- Carte mentale sur le rôle et les missions du tuteur
- Outils d'évaluation et d'accompagnement

Méthodes pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation
- Temps d'échanges basés sur le retour d'expériences des participants

Par ailleurs, lors de la première journée, nous proposerons aux participants d'élaborer (en fil rouge) une carte des missions du tuteur. Cette carte sera enrichie lors des demi-journées suivantes, des outils conçus pour accompagner l'apprenti.

Evaluation de la satisfaction

Chaque participant sera invité à compléter un questionnaire de satisfaction en fin de formation. Il recevra également un formulaire, 6 mois après la formation, pour évaluer les impacts de la formation sur ses pratiques professionnelles.

Evaluation des acquis

Une évaluation des acquis en formation sera proposée à la fin de la seconde demi-journée de formation, elle prendra la forme d'un questionnaire en 5 points.

Inscriptions

Le commanditaire adresse la liste des participants au formateur dans un délai minimum de 2 semaines avant la formation.

Nos délais d'intervention sont d'un mois à compter de la validation du devis.

Le commanditaire est chargé de recenser les éventuels besoins d'aménagements et d'en faire part au référent accessibilité afin qu'une solution puisse être trouvée.

[Remplir le formulaire d'inscription](#)